_Secrétariat général

La demande de services augmente et le nombre de psychologues diminue

Stéphane Beaulieu / Psychologue
Secrétaire général
stephanebeaulieu@ordrepsy.qc.ca

Au cours des 15 prochaines années, près de la moitié de l'effectif actuel des psychologues québécois prendra sa retraite. Au cours des quatre dernières décennies, la courbe démographique des psychologues a suivi la même progression que celle de la population générale. La profession a connu une forte croissance dans les années 80 et 90 et nous entrons maintenant dans une phase de décroissance. Plusieurs psychologues sont déjà en préretraite et nombreux sont ceux qui cesseront définitivement d'exercer à brève échéance.

L'augmentation annuelle du nombre de nouveaux membres de l'Ordre est d'environ 2 % depuis les cinq dernières années, alors qu'elle avoisinait les 4 % entre 1990 et l'an 2000. À lui seul, le réseau de la santé et des services sociaux génère une hausse constante de la demande de services d'environ 3 % chaque année. À ceci, on doit ajouter les hausses de la demande provenant du réseau scolaire et du secteur privé. Nous assistons à une situation où l'offre de service n'augmente plus; la croissance annuelle du nombre de psychologues est inférieure à l'augmentation des besoins.

Dans un contexte où les psychologues vieillissent et où ils prendront leur retraite massivement au cours des prochaines années, l'accès aux services psychologiques devient un enjeu important. Comment allons-nous maintenir une offre compétente de services psychologiques? On note des difficultés croissantes de recrutement de psychologues dans le réseau public, et ce, même dans les grands centres urbains. De nombreux psychologues en pratique privée ont des listes d'attentes de plusieurs mois. On aura beau dire que le Québec compte plus de la moitié des psychologues au Canada, il n'en demeure pas moins que nous faisons réellement face à des enjeux de taille en matière de relève.

_LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Le gouvernement, en tant que premier employeur en importance, prend la chose au sérieux et il est à la recherche de solutions. Un groupe de travail, œuvrant sous la Direction de la planification de la main-d'œuvre et du soutien au changement du MSSS, étudie les moyens de favoriser l'attraction et la rétention des psychologues dans le réseau de la santé. L'Ordre assiste aux réunions de ce groupe de travail et fournit les données pertinentes sur le profil des membres. Sont aussi présents autour de la table, les associations d'établissements, les syndicats, le MELS et des psychologues œuvrant dans le réseau.

Au mois de juin 2011, l'Office des professions réunissait les représentants des universités, la CRÉPUQ, l'Ordre, le MELS et le MSSS afin de faire le point sur le nombre d'inscriptions dans les programmes universitaires de psychologie menant au permis de psychologue. Les échanges se poursuivront au cours des prochains mois à cet égard.

> Nous assistons à une situation où l'offre de service n'augmente plus; la croissance annuelle du nombre de psychologues est inférieure à l'augmentation des besoins.

_DONNÉES RELATIVES À LA SITUATION DES PSYCHOLOGUES DANS LE RÉSEAU

Par ailleurs, il faut savoir que le MSSS tient à jour des données sur l'évolution des effectifs des différents corps professionnels. Les données relatives aux psychologues sont préoccupantes. En 2009-2010[1], le MSSS concluait à un déficit de 187 psychologues dans le réseau de la santé et des services sociaux. En 2014-2015, ce déficit sera de 471 psychologues (voir tableau 2). D'ici 15 ans, le réseau accusera potentiellement un écart cumulatif négatif de près de 1500 psychologues.

_LE RÔLE DE L'ORDRE

Il est clair que l'Ordre est préoccupé par la situation. Comme mentionné plus haut, l'Ordre participe aux travaux en cours. L'apport de l'immigration n'est pas négligeable. L'Ordre octroie en moyenne de 40 à 50 permis par année[2] à des psychologues formés à l'étranger. Ces psychologues viennent s'ajouter à ceux qui deviennent membres sur la base d'un diplôme québécois. Récemment, l'Ordre a mis en place un programme de formation d'appoint pour les psychologues formés à l'étranger qui sont détenteurs d'un diplôme de niveau maîtrise (l'exigence étant de niveau doctorat au Québec depuis 2006). Ce programme a été développé en partenariat avec l'Université de Sherbrooke[3] et il permet l'accès à la formation d'appoint en un guichet unique. Un autre projet est en cours de réalisation visant à développer

des outils qui permettront d'évaluer les compétences professionnelles acquises par le biais de l'expérience de travail pour les candidats qui ont œuvré à titre de psychologues dans leur pays d'origine. Ces outils pourront notamment contribuer à réduire la durée de la formation d'appoint exigée à certains candidats pour répondre aux exigences de la pratique au Québec.

La profession a certainement des défis de taille à relever. Il faudra faire preuve de créativité. C'est en mettant nos énergies en commun que nous pourrons arriver à trouver des solutions.

_Notes

1 Portrait de la main d'œuvre dans le secteur des services sociaux, octobre 2009 – Direction de l'analyse et du soutien informationnel (ce document sera mis à jour à la fin de 2011).

2 Basé sur les quatre dernières années.

3 Ce programme a été développé avec le soutien financier du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

4 Source : Direction de l'analyse et du soutien informationnel – MSSS.

TABLEAU 1 – PROJECTION DES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR LES PSYCHOLOGUES DANS LE RSSS[4]

PÉRIODE	EFFECTIF REQUIS[A]	EFFECTIF PROJETÉ[B]	DÉFICIT[C]
2009-2010	2250	2063	187 (8,3 %)
2010-2011	2317	2084	233 (10,1 %)
2011-2012	2387	2102	285 (11,9 %)
2012-2013	2458	2138	320 (13,0 %)
2013-2014	2532	2137	395 (15,6 %)
2014-2015	2608	2137	417 (18,1 %)

A L'effectif requis représente le nombre de psychologues à l'embauche en début d'année auquel on a ajouté 3 % attribuable à la croissance des besoins.

B L'effectif projeté représente le nombre réel de psychologues disponibles pour occuper les postes.

C Représente le déficit qui prend notamment en compte les départs à la retraite, les cessations et les décès.

Assemblée générale annuelle de l'Ordre des psychologues du Québec

Rappel

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale des membres se tiendra le 24 novembre 2011, à compter de 16 h 30, à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie (3535, rue Saint-Denis, Montréal) situé à deux pas du métro Sherbrooke. Un stationnement est disponible par l'entrée sur la rue des Malines pour 19 $ par jour.

_ORDRE DU JOUR

1_ Ouverture de l'assemblée
2_ Présentation de l'ordre du jour
3_ Adoption du procès-verbal de l'AGA 2010
4_ Dépôt du rapport de l'élection 2011
5_ Présentation du XXXV[e] conseil d'administration et du XXXVI[e] comité exécutif pour l'exercice 2011-2012
6_ Rapport de la présidente
7_ Présentation des états financiers 2010-2011
8_ Nomination des vérificateurs comptables
9_ Questions et recommandations de l'assemblée au conseil d'administration
10_ Levée de l'assemblée

ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

Un cocktail amical, présenté par La Capitale Assurances générales, suivra l'assemblée générale. Vous êtes cordialement invités à demeurer sur place pour profiter de ce moment de rencontre entre psychologues.